

MINISTERE DES MINES :

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
SECRETARIAT PERMANENT, ITIE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI :
« VALIDATION DU PLAN DE TRAVAIL ITIE 2016 - EXAMEN DE L'ETUDE SUR
LA POSSIBILITE DE MISE EN EUVRE DE L'ITIE
AU NIVEAU LOCAL »:

Bamako, 08 décembre 2015

L'an deux mille Quinze et le huit Décembre, s'est tenue de 09h à 16 heures dans la salle de conférence du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) une réunion organisée par le Secrétariat Permanent ITIE Mali sous la tutelle du Comité de Pilotage consacrée à l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation du Plan de Travail ITIE 2016,**
- 2- Examen du Rapport de l'étude sur la décentralisation de l'ITIE au Mali.**

La réunion fut présidée par le Directeur Général de l'AUREP, membre du Comité de Pilotage qui représentait le Ministre des Mines Président dudit Comité.

Le président après avoir vérifié que le quorum est atteint, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux uns et aux autres. Par la suite, le Secrétaire permanent de l'ITIE a présenté le projet du plan de travail ITIE 2016, déclinaison annuelle du plan de travail triennal 2014-2016, le projet de plan de travail ITIE 2016 intègre le schéma d'ensemble de celui-ci et fait suite à l'application de celui de 2015.

Dernier plan de mise en œuvre du plan triennal, le Secrétaire permanent dans sa présentation a insisté sur le caractère réaliste et pertinent des activités proposées dans le contexte de défi du maintien de la conformité du Mali à l'ITIE en 2016. Une préoccupation partagée par les participants. Lesquels dans les échanges et discussions ont mis en avant la pertinence des activités et surtout leur impact sur la conformité du Mali pour définir le plan de travail ITIE 2016.

Ainsi les débats ont été menés selon les axes stratégiques proposés. Les échanges ont suscité de vives discussions tant pour leur pertinence que par leur faisabilité.

Par ordre les axes stratégiques suivantes ont été discutés et amendés :

Cadre légal et règlementaire : à ce niveau, il a été relevé et expliqué comment et pourquoi, comme formulé dans le plan de travail ITIE 2015, il n'a pas été fait mention à l'ITIE dans le code pétrolier pendant sa révision. L'attention a été maintenue pour que ce ne soit pas le cas pour le code minier en relecture actuellement. L'autre activité du plan de travail ITIE 2015, relative aux activités de lobbying et de plaidoyer, mais non réalisée a fait l'objet d'intenses discussions au motif qu'elle pouvait entraîner un fort engagement institutionnel de l'ITIE.

Les discussions ont surtout montré l'impact de la réalisation des activités de l'axe portant sur le cadre légal et règlementaire sur d'autres, tels que celui portant sur la pérennisation du processus de l'ITIE au Mali et l'axe de la transparence des contrats, licences et permis. Un fait qui ne peut provenir que de l'adoption d'une loi ITIE au Mali selon les débats. Il a ainsi été décidé dans le plan de travail ITIE 2016, une proposition de loi ITIE devant être portée par le député membre du Comité de Pilotage et de la commission Mine de l'Assemblée nationale qui a donné sa pleine adhésion à ce projet.

Les échanges et discussions sous la conduite du président de la séance ont ainsi continuées au rythme de l'examen de la pertinence et de l'impact de chaque activité du projet plan des autres axes stratégiques, à savoir celui de la communication et de l'axe portant sur le renforcement des capacités.

A la fin des débats, un plan de travail ITIE 2016, largement partagé par tous a été validé. La pause-déjeuner interviendra sur ce fait. ***Voire en annexe copie du Plan de travail 2016 de l'ITIE-Mali adopté.***

Le second point à l'ordre du jour de la séance de travail du Comité de Pilotage de l'ITIE Mali, a porté sur la présentation et l'examen du rapport de l'étude sur la possibilité de mise en œuvre de l'ITIE au niveau local, le processus de la décentralisation de l'ITIE au Mali. En l'absence du consultant empêché, une présentation de l'étude a été proposée par le secrétariat permanent de l'ITIE au Mali par les soins de son responsable chargé de la formation et des renforcements des capacités.

De sa présentation on retient que la décentralisation est une forte volonté exprimée par les plus hautes autorités du pays notamment les membres du Comité de Supervision de l'ITIE-Mali qui l'ont recommandé lors des rencontres annuelles du Comité de Supervision de l'Initiative qui se sont tenues en 2012, 2013, et 2014. L'étude menée sur le sujet a comme résultats entre autres : accord très favorables des communautés consultées au niveau local (les organisations de la Société Civile, les miniers sur les sites d'exploitations, les autorités locales (élus et préfet), les services techniques déconcentrés de l'Administration au niveau régional, l'association des journalistes, l'association des communicateurs traditionnels (RECOTRADE).

Etude appuyée et supervisée par la Banque Mondiale (**PAMOITIE, Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de l'ITIE au Mali**), elle aura suscité beaucoup d'intérêts auprès des membres du Comité de pilotage. Aussi présente-t-elle des hypothèses et schéma de mise en œuvre locale de l'ITIE dans d'autres pays. Elle met surtout en exergue l'intérêt des communautés pour la proximité de l'ITIE.

L'étude se veut être une réponse à la prise en charge du processus de décentralisation de l'ITIE, voulue par le Comité de pilotage d'où sa présence dans le plan de travail triennal ITIE 2014-2016. Une volonté renouvelée par son maintien dans le plan de travail ITIE 2016.

Suite aux échanges sur l'étude, le Comité de pilotage plus informé sur le processus a pris la décision d'aller à une mise en œuvre locale de l'ITIE en phase pilote dans deux cercles que sont : Yanfolila dans la région minière Sikasso et Kéniéba dans la région de Kayes.

Cependant les discussions ont surtout établi une question qui demeure, à savoir comment aller à une décentralisation locale de l'ITIE au Mali avec des risques certains quant à la mise en place des comités locaux ITIE, du fonctionnement desdits comités et du choix des acteurs devant les animer, face aux difficultés que rencontre le Comité de pilotage au niveau national ?

Des interrogations qui devront, à la lumière des débats sur l'étude, trouver des éléments de réponse dans le schéma retenu car, tout comme relevé par l'étude, l'intérêt des communautés pour la mise en œuvre locale de l'ITIE a été aussi une des recommandations des différents ateliers de dissémination, menées au niveau local sur les sites miniers.

Sauf qu'il ressort des débats que ce processus de dissémination local de l'année 2015 portant sur le rapport ITIE 2012 n'a pas été capitalisé, pendant que ceci pouvait renforcer les lignes directrices de l'étude portant sur la décentralisation de l'ITIE.

Ainsi pour une mise en application de la volonté d'aller à la décentralisation de l'ITIE suite à l'examen du rapport d'étude, qui trouve des échos favorables dans la dissémination du rapport ITIE 2012 au niveau des sites miniers, il a été décidé ce qui suit :

- La tenue d'une rencontre du Comité de Pilotage pour la restitution des missions de dissémination du rapport ITIE 2012 tenue en Octobre 2015 au niveau local (sur les sites miniers).

- L'organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation sur le processus de décentralisation de l'ITIE,
- L'implantation de l'ITIE au niveau local par la mise en place du comité local de l'ITIE dans les zones pilotes retenus (Yanfolila et Kéniéba).

Un schéma qui pour le Comité de Pilotage devra aboutir à un projet du processus de décentralisation de l'ITIE au Mali à travers une vision claire, fruit de la synthèse de l'étude sur la décentralisation et de la restitution de la dissémination du rapport ITIE 2012 au niveau local.

Cette vision du Comité de Pilotage sur la décentralisation de l'ITIE devra faire l'objet de large campagne d'information et de sensibilisation des communautés.

Une telle campagne suscitera la mobilisation et l'adhésion des communautés à la mise en œuvre locale de l'ITIE, phase pilote à Kéniéba et Yanfolila. Les débats ont ainsi pris fin sur ce schéma.

Le Secrétaire permanent a remercié les participants pour leur disponibilité et la qualité de leur contribution. La séance fut levée aux environs de 16 heures.

Le Rapporteur de séance

Diakaridia Fomba

Le Président de Séance

Alexis Lamine DEMBELE

Chargé de Communication de l'ITIE

**Directeur Général
Autorité pour la Promotion de la
Recherche Pétrolière au Mali
AUREP**